

SÉANCE ORDINAIRE

9 OCTOBRE 2012

Cent soixante et onzième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 9^e jour du mois d'octobre 2012 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Claude Monty, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences :

Madame Claude Boivin, directrice générale;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information.

Absences : Mesdames et monsieur les commissaires : Nadine Arseneault, Marlène Blais, Luc Mercier, Erminia Merlo, Johanne Ouellette Langlois et Annik Tomlinson.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 12.10.09
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé:

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 10 septembre 2012 (document SG 12.10.09-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De madame Claude Boivin, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : Lettre de démission.
- 04.3 Mot de la présidente.

- 04.4 Révision des bassins géographiques, modifications d'actes d'établissement et création d'une nouvelle école à Marieville – adoption du projet de consultation, du document d'intention et du calendrier de consultation (documents DG 12.10.09-04.4).
- 06.1 Clientèle annuelle 2011-2012 (document SREAFP 12.10.09-06.1).
- 08.1 Engagements (document RH 12.10.09-08.1 et document séance tenante).
- 09.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en septembre 2012 (document RF 2012-10-09 09.1).
- 09.2 État des taxes scolaires dues au 30 septembre 2012 (documents RF 2012-10-09 09.2).
- 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Plomberie-chauffage 2012-2013 – Toutes les écoles de la CSDHR (document RM 12.10.09-10.1.1).
 - 10.1.2 Électricité 2012-2013 – Toutes les écoles de la CSDHR (document RM 12.10.09-10.1.2).
 - 10.1.3 Nouveaux modules de jeux – École Saint-Vincent (document RM 12.10.09-10.1.3).
 - 10.1.4 Transport spécial Berline (document RM 12.10.09-10.1.4).
 - 10.1.5 Entretien et inspection des systèmes d'extinction manuelle et automatique en protection-incendie (document RM 12.10.09-10.1.5).
 - 10.1.6 Acquisition de 2 véhicules usagés pour l'atelier (document RM 12.10.09-10.1.6).
- 10.2 Autorisation d'acquisition capsules de radon (document RM 12.10.09-10.2).
- 10.3 Vente de terrain en faveur de la Ville de Marieville – Terrains contigus à l'école Crevier (document RM 12.10.09-10.3).
- 10.4 Vente de terrain en faveur de la Ville de Marieville – Terrain adjacent à la bibliothèque municipale (document RM 12.10.09-10.4).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mesdames Katia Gaucher et Kim Vanier, parents d'élèves fréquentant l'école Jeanne-Mance de la municipalité de Saint-Angèle-de-Monnoir, font des représentations à l'égard des critères de transferts d'élèves, contenus à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves*, laquelle est présentement en consultation auprès des différentes instances de la Commission scolaire.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 10 SEPTEMBRE 2012 (document SG 12.10.09-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 10 septembre 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 12.10.09
002

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2012 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2012.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De madame Claude Boivin, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : Lettre de démission.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 10 septembre 2012.

04.4 RÉVISION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES, MODIFICATIONS D'ACTES D'ÉTABLISSEMENT ET CRÉATION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE À MARIEVILLE – ADOPTION DU PROJET DE CONSULTATION, DU DOCUMENT D'INTENTION ET DU CALENDRIER DE CONSULTATION (documents DG 12.10.09-04.4)

Considérant l'évolution du profil démographique de la Ville de Marievalle depuis quelques années;

Considérant que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé la construction d'une nouvelle école à Marievalle, laquelle sera disponible à compter de l'année scolaire 2013-2014;

Considérant les services déjà offerts aux écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima et l'expertise développée et acquise à l'égard de ces services;

Considérant que la Commission scolaire souhaite optimiser les services offerts à la nouvelle école ainsi qu'aux écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima;

Considérant que l'acte d'établissement de l'école Crevier indique que cette dernière dispense la deuxième année du premier cycle ainsi que le deuxième et le troisième cycle de l'enseignement primaire;

Considérant que la Commission scolaire souhaite procéder à la modification de l'acte d'établissement de l'école Crevier afin d'y inclure tous les cycles de l'enseignement primaire;

Considérant que l'école Notre-Dame-de-Fatima indique que cette dernière dispense de l'éducation préscolaire ainsi que le premier cycle de l'enseignement primaire;

Considérant que la Commission scolaire souhaite procéder à la modification de l'acte d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima afin d'y indiquer que cette dernière dispensera que de l'éducation préscolaire;

Considérant que la Commission scolaire souhaite que la nouvelle école de Marievalle puisse dispenser tous les cycles de l'enseignement primaire;

Considérant que la construction d'une nouvelle école à Marievalle nécessite la détermination de nouveaux bassins de fréquentation pour chacune des écoles précitées;

Considérant le projet proposé en lien avec la détermination des nouveaux bassins de fréquentation;

Considérant les modalités prévues à la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications des services éducatifs dispensés dans une école*, en lien avec la modification des services éducatifs dispensés par une école;

Considérant le document d'intention présenté quant aux modifications des actes d'établissement des écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima ainsi que la détermination des services éducatifs dispensés par la nouvelle école;

Considérant l'étude d'impact fait en séance de travail par le Conseil des commissaires;

HR 12.10.09
003

Il est proposé par madame Magda Farès :

De déroger à la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications des services éducatifs dispensés dans une école* quant aux délais prévus, et de débiter le processus de consultation selon l'échéancier ci-après décrit;

D'adopter le document d'intention tel que présenté, en vue de procéder à la modification de l'acte d'établissement de l'école Crevier afin d'y inclure tous les cycles de l'enseignement primaire, de procéder à la modification de l'acte d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima afin d'y indiquer que cette dernière dispensera que de l'éducation préscolaire et d'indiquer que la nouvelle école de Marieville dispensera tous les cycles de l'enseignement primaire;

D'adopter le projet de révision des bassins géographiques tel que présenté au document déposé, lequel sera transmis aux parents concernés pour fin d'information et de consultation;

D'adopter le calendrier de consultation publique suivant, à savoir :

<i>Date de la séance publique d'information</i>	<i>Date limite pour la production d'un avis écrit</i>	<i>Date limite pour demander de participer à l'audience publique</i>	<i>Date de l'audience publique</i>
25 octobre 2012	16 novembre 2012	16 novembre 2012	4 décembre 2012

De rendre disponible l'information pertinente pour ces projets aux écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima, ainsi qu'au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au bureau du secrétaire général, entre 9 h et 11 h 30 et entre 13 h et 15 h, pour fin de consultation;

D'informer la population que tous les documents relatifs aux projets soumis sont disponibles au bureau du secrétaire général, aux mêmes heures, au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu;

De rendre l'information disponible et les documents accessibles sur le site Internet de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

06.1 CLIENTÈLE ANNUELLE 2011-2012 (document SREAFP 12.10.09-06.1)

Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, présente et commente le document déposé faisant notamment état

de la clientèle en formation générale aux adultes ainsi qu'en formation professionnelle pour l'année 2011-2012.

08.1 ENGAGEMENTS (document RH 12.10.09-08.1 et document séance tenante)

**HR 12.10.09
004**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, monsieur Hugo Demers soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (26 heures par semaine) de technicien en éducation spécialisée à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 10 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

**HR 12.10.09
005**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, selon la priorité d'embauche des surveillants d'élèves, madame Chantal Godbout soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (7 heures par semaine) de préposée aux élèves handicapés à l'école Marie-Rivier, et ce, à compter du 24 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

**HR 12.10.09
006**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, selon la priorité d'embauche des surveillants d'élèves, madame Lucie Handfield soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (21,75 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Crevier, et ce, à compter du 9 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

**HR 12.10.09
007**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Amélie Demers soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, et ce, à compter du 24 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

**HR 12.10.09
008**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Anne-Marie-Dufour soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (26 heures par semaine) de technicienne-interprète à l'école Saint-Blaise, et ce, à compter du 27 août 2012.

Adopté à l'unanimité.

HR 12.10.09
009

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Nathalie Giguère soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (20 heures par semaine) de secrétaire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 10 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN SEPTEMBRE 2012 (document RF 2012-10-09 09.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en septembre 2012 (document RF 2012-10-09 09.1).

09.2 ÉTAT DES TAXES SCOLAIRES DUES AU 30 SEPTEMBRE 2012 (documents RF 2012-10-09 09.2)

Considérant l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le directeur général prépare, avant le début du mois de novembre de chaque année, un état des taxes qui restent dues par les propriétaires;

Considérant l'article 340 de cette même loi qui précise que l'état visé à l'article 339 est soumis au conseil des commissaires pour approbation;

HR 12.10.09
010

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

D'approuver l'état des taxes qui restent dues par les propriétaires en date du 30 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 PLOMBERIE-CHAUFFAGE 2012-2013 – TOUTES LES ÉCOLES DE LA CSDHR (document RM 12.10.09-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 12.10.09
011

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pompes & Plomberie Chatel Inc., le contrat à exécution sur demande pour les travaux de plomberie-chauffage pour l'année scolaire 2012-2013, au tarif horaire de 55,00 \$, au taux fixe de déplacement 25 km et moins à 50,00 \$ et au taux fixe de déplacement 25 à 70 km à 140,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 ÉLECTRICITÉ 2012-2013 – TOUTES LES ÉCOLES DE LA CSDHR (document RM 12.10.09-10.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 12.10.09
012

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Serge Chabot & Fils Inc., le contrat à exécution sur demande pour les travaux d'électricité pour l'année scolaire 2012-2013, au tarif horaire de 55,00 \$, au taux fixe de déplacement 25 km et moins à 50,00 \$ et au taux fixe de déplacement 25 à 70 km à 140,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 NOUVEAUX MODULES DE JEUX – ÉCOLE SAINT-VINCENT (document RM 12.10.09-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 12.10.09
013

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Équipements Récréatifs Jambette inc., le contrat pour les nouveaux modules de jeux à l'école Saint-Vincent, au montant de 32 982,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 TRANSPORT SPÉCIAL BERLINE (document RM 12.10.09-10.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 12.10.09
014

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes par circuit, les contrats de berlines pour les 7 circuits ci-dessous indiqués, d'une durée de 155 jours de classe débutant le 11 octobre 2012, pour un montant total de 149 973,35 \$ (taxes en sus).

Sylvie Rioux : circuit # 958.

Roger Deneault : circuits # 539, 600, 671, 733, 740 et 902.

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 ENTRETIEN ET INSPECTION DES SYSTÈMES D'EXTINCTION MANUELLE ET AUTOMATIQUE EN PROTECTION-INCENDIE (document RM 12.10.09-10.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 12.10.09
015

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Extincteur Supérieur Inc., le contrat pour l'entretien et l'inspection des systèmes d'extinction manuelle et automatique en protection-incendie pour 3 ans selon une projection de 20 remplissages supplémentaires et 10 appels de service pour chacune des trois années pour les bâtiments de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au montant de 27 540,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.6 ACQUISITION DE 2 VÉHICULES USAGÉS POUR L'ATELIER (document RM 12.10.09-10.1.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 12.10.09
016**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, Bonne route location d'autos et camions, l'acquisition d'un véhicule usagé pour l'atelier, au montant de 24 675,00 \$ (taxes en sus) et à Location Discam Inc., l'acquisition d'un véhicule usagé pour l'atelier, au montant de 25 200,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.2 AUTORISATION D'ACQUISITION CAPSULES DE RADON (document RM 12.10.09-10.2)

Considérant l'opération menée par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'égard de la mesure des concentrations en radon dans l'ensemble des immeubles des commissions scolaires;

Considérant l'opportunité offerte par le Comité de la table des ressources matérielles de la Montérégie et de l'Estrie d'effectuer un appel d'offres regroupé pour acquérir les détecteurs de radon sous l'égide de la Commission scolaire des Patriotes;

**HR 12.10.09
017**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'autoriser la Commission scolaire des Patriotes à effectuer au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières un appel d'offres pour l'acquisition de détecteurs de radon.

Adopté à l'unanimité.

10.3 VENTE DE TERRAIN EN FAVEUR DE LA VILLE DE MARIEVILLE – TERRAINS CONTIGUS À L'ÉCOLE CREVIER (document RM 12.10.09-10.3)

Considérant l'offre d'achat déposée le 29 août 2012 par la Ville de Marieville quant à une partie des lots contigus au terrain de l'école Crevier;

Considérant les besoins exprimés et à venir de l'école Crevier quant à l'utilisation desdits terrains;

Considérant que la Ville de Marieville s'engage à consentir à la Commission scolaire des Hautes-Rivières une servitude réelle d'usage sur les terrains faisant l'objet de la présente vente et ainsi faire en sorte que les terrains conservent leur vocation de parcs et terrains de jeux;

Considérant que les élèves de Marieville pourront continuer d'utiliser gracieusement les terrains contigus à l'école Crevier;

**HR 12.10.09
018**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la Commission scolaire donne suite à l'offre d'achat de la Ville de Marieville quant à une partie des lots contigus au terrain de l'école Crevier, à la condition que la Ville de Marieville consente à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, une servitude réelle d'usage sur

lesdits terrains et ainsi faire en sorte qu'ils conservent leur vocation de parcs et terrains de jeux.

De mandater la directrice générale à négocier les conditions relatives à ladite vente et notamment mais non limitativement quant aux superficies de terrains à être vendues et d'inclure au contrat de vente une clause de premier refus, en faveur de la Commission scolaire, en vertu de laquelle la Ville de Marieville devra, si elle désire aliéner l'immeuble, l'offrir d'abord à la Commission scolaire au prix auquel elle l'a initialement acquis de celle-ci.

D'autoriser la présidente du Conseil des commissaires et la directrice générale à signer l'acte de vente contenant la servitude d'usage et tous autres documents utiles et nécessaires pour donner plein effet au présent mandat.

Adopté à l'unanimité.

10.4 VENTE DE TERRAIN EN FAVEUR DE LA VILLE DE MARIEVILLE – TERRAIN ADJACENT À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (document RM 12.10.09-10.4)

Considérant l'offre d'achat déposée le 29 août 2012 par la Ville de Marieville quant à une partie de terrain adjacent à celui de la bibliothèque municipale;

Considérant la collaboration déjà établie entre les écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima ainsi que la Ville de Marieville quant à l'utilisation de la bibliothèque municipale;

Considérant que la vente de cette partie de terrain permettra à la Ville de Marieville de construire une nouvelle bibliothèque municipale, répondant davantage aux besoins de la population de la Ville de Marieville;

HR 12.10.09
019

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la Commission scolaire donne suite à l'offre d'achat de la Ville de Marieville quant à une partie de terrain adjacent à celui de la bibliothèque municipale;

De mandater la directrice générale à négocier les conditions relatives à ladite vente et notamment mais non limitativement quant à la superficie du terrain à être vendue;

D'autoriser la présidente du Conseil des commissaires et la directrice générale à signer l'acte de vente ainsi que tous autres documents utiles et nécessaires pour donner plein effet au présent mandat.

Adopté à l'unanimité.

11 - COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que les nouveaux membres du comité de direction du comité de parents de la Commission scolaire ont été élus lors de la dernière rencontre, tenue le 2 octobre dernier.

Président : Pascal Charland
Vice-président : Patrick Dubois
Secrétaire : Nancy Clermont
Trésorière : Julie Beaupré

Parent-commissaire, niveau primaire : Sonia Boulay
Parent-commissaire, niveau secondaire : Manon Côté
Représentante au comité consultatif du transport : Josée Hébert

Madame Côté indique que le comité de parents procèdera, lors de leur rencontre du 6 novembre prochain, à la consultation relative à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves*.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 12.10.09 020

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des remerciements et des félicitations soient adressés à tous les élèves des classes spéciales de l'école Saint-Eugène qui, lors de l'assemblée générale des parents, tenue le 20 septembre dernier, accueillèrent les parents et vendaient des collations pour financer leurs activités de l'année scolaire 2012-2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 12.10.09 021

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à madame Lyne Martel, directrice adjointe et madame Jocelyne Tremblay, directrice de l'école Dr-Alexis-Bouthillier, pour la soirée portes ouvertes offerte le 4 octobre dernier aux élèves de 5^e et 6^e année ainsi qu'à leurs parents qui résident dans le bassin de fréquentation de cette école.

Que des félicitations soient également adressées à toute l'équipe école qui a contribué au succès de cette soirée.

Adopté à l'unanimité.

HR 12.10.09 022

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Marie Malavoy, pour sa nomination aux postes de Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Ministre responsable de la région de la Montérégie. Nous tenons à l'assurer de notre collaboration habituelle pour tout ce qui concerne l'éducation des jeunes et adultes de notre territoire. Nous tenons aussi à lui rappeler les efforts de la Commission scolaire des Hautes-Rivières dans le cadre du budget, de la convention de partenariat intervenue entre la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et notre organisation et des conventions de gestion signées avec chacun de nos établissements.

De lui transmettre divers documents pour lui présenter notre commission scolaire : plan stratégique, rapport annuel, etc.

De lui rappeler que, malgré notre volonté de continuer à bien servir la population, les membres du Conseil des commissaires sont toujours en attente d'une date pour les élections scolaires.

Adopté à l'unanimité.

HR 12.10.09 023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Raphael Lapierre-Messier, élève à l'école Joséphine-Dandurand et athlète émérite dans le cadre du programme Sports-Arts-Études de la Commission scolaire, volet golf. À 15 ans, Raphael est le plus jeune champion du Club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il a remporté la 2^e position au Championnat Premier Élan tenue à Val-des-Lacs ainsi qu'au Match Play junior du Québec. Lors de tournois régionaux, il a terminé 2 fois, premier et une fois, deuxième. Au Championnat junior du Québec, il a terminé T8 et à la Classique Milby, T3.

Raphael est présentement 4^e à l'Ordre du mérite de Golf Québec. La Commission scolaire tient à souligner tous les efforts investis et l'entraînement requis, sans lesquels la performance est impossible.

Adopté à l'unanimité.

HR 12.10.09
024

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Andy Dubuc, élève à l'école Marguerite-Bourgeoys, au programme Sports-Arts-Études, volet golf. Andy a terminé 5^e au Championnat Pee Wee du Québec, tenu à Rosemère. Nul doute qu'il est un espoir en golf !

La Commission scolaire tient à souligner tous les efforts investis et l'entraînement requis, sans lesquels la performance est impossible.

Adopté à l'unanimité.

HR 12.10.09
025

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à Aurélie Rivard, élève de 5^e secondaire à l'école Joséphine-Dandurand, qui a participé aux Jeux paralympiques de Londres et remporté une médaille d'argent, ce qui a fait d'elle, la plus jeune médaillée paralympique en natation au Canada. De plus, elle s'est qualifiée pour toutes les finales et s'est illustrée avec une 4^e, une 5^e et une 6^e position.

Depuis son retour, Aurélie témoigne des efforts et de ce que représente cet accomplissement hors du commun à d'autres élèves de notre commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

13- AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 12.10.09
026

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL